

# DE BOUCHE À OREILLE

Octobre 2017 N°204



actus & informations municipales de Saint-Marcel ~ Eure  
Ensemble, oeuvrons pour un monde de joie, de partage et de solidarité



**COLLÈGE, ÉCOLES, GARDERIE, RESTAURATION...  
LES 900 ÉLÈVES DE LA COMMUNE ONT REPRIS  
LE CHEMIN DES COURS**

**RENTRÉE DES CLASSES**  
P.4 À 7

**VIE COMMUNALE**  
P.8 À 11

**AGENDA**  
P.12 À 16



## SUCÈS POUR LE VILLAGE DES ASSOCIATIONS

Le village des associations s'est installé cette année encore au coeur de la traditionnelle foire à tout, début septembre. 24 sections étaient représentées. Conseils, renseignements, démonstrations et surtout bonne humeur ont fait de ce moment un véritable succès.



**Gérard Volpatti**  
Maire de Saint-Marcel



Samedi 4 et Dimanche 5 Novembre 2017  
Salle du Virolet  
10 rue du Virolet  
27950 Saint-Marcel

**XXVIIème Salon de la Peinture et de la Sculpture**

Mairie de Saint-Marcel (27950)  
55 route de Chambray  
02.32.64.32.50  
ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr

Encore plus d'infos sur  
[www.saint-marcel27.fr](http://www.saint-marcel27.fr)

Suivez-nous sur Facebook  
«Mairie Saint Marcel 27»

De Bouche à Oreille, Mensuel Municipal de la Ville de Saint-Marcel

Directeur de la publication : Gérard Volpatti

Rédaction, mise en page, photos et corrections : Mairie de Saint-Marcel, service communication, Armelle Dewulf

Impression : Imprimerie Moderne de Bayeux. Tirage : 2.800 exemplaires, papier recyclé

De Bouche à Oreille est distribué gratuitement tous les mois (sauf juillet et août) dans tous les foyers de la Ville, par les conseillers municipaux et les bénévoles de la commune.

Si vous ne recevez pas la publication, merci d'en informer le service communication de la mairie au 02.32.64.32.50 ou ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr

Dépôt légal à parution

Reproduction interdite sauf accord de la mairie



## Le choix d'une éducation à la pointe

La Ville de Saint-Marcel a placé la vie de la famille et des tout-petits ainsi que l'éducation au cœur de son projet, s'attachant à offrir à son jeune public un environnement propice à la réussite et à l'épanouissement.

Soucieuse de permettre aux familles et parents des tout-petits de concilier vie professionnelle et vie familiale, la Ville développe son offre d'accueil et propose de nombreux modes de garde.

Les petits Marcellois se voient offrir également des activités culturelles, sportives et de loisirs : ateliers de musique, activités culturelles à la bibliothèque, au musée, activités sportives... De quoi satisfaire tous les goûts et développer tous les talents ! Et pour ceux qui veulent découvrir de nouveaux horizons, la Ville participe financièrement aux sorties de plein air.

Pour son public scolaire, et au-delà de ses compétences obligatoires (entretien et rénovation des écoles, achat des équipements et des fournitures scolaires), la Ville initie et soutient de nombreux projets en étroite collaboration avec l'Inspection Académique et les enseignants : développement des nouvelles technologies, organisation de classes de découvertes, participation à des actions culturelles ou thématiques...

Comme il n'est pas toujours facile de s'y retrouver, ce numéro permettra d'apporter les éléments d'information utiles sur les questions de mode de garde, d'accompagnement scolaire, de cantine, de repas, de sorties...

Je vous souhaite une excellente lecture.

*Sincèrement, Gérard Volpatti*

## LA CLOCHE A SONNÉ DANS NOS ÉCOLES

Sécurité, travaux, rythmes scolaires, garderie, restauration, sorties, aides financières...  
La ville de Saint-Marcel accompagne vos enfants tout au long de l'année.



### RENTRÉE 2017, QUOI DE NEUF ?

Lundi 4 septembre, les élèves de la commune ont repris le chemin de l'école maternelle, élémentaire ou du collège Léonard de Vinci. C'était également le coup d'envoi d'une nouvelle année scolaire pour le corps enseignant et l'ensemble des services qui oeuvrent pour le bien-être des enfants.

Dans les cours de récréation des écoles maternelle et élémentaire, on pouvait entendre des cris de joie au moment de retrouver les copains

et les copines que l'on n'a pas vus durant deux mois. Pour d'autres, il s'agissait d'une première rentrée des classes et des larmes ont coulé lors de la séparation avec les parents ; un moment parfois difficile autant pour les enfants que pour les parents !

Pour la rentrée 2017, les communes pouvaient organiser la semaine scolaire, en maternelle et primaire, sur 8 demi-journées réparties sur 4 jours. C'est l'option qu'a retenue la Ville.

#### + d'infos

#### SERVICES SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE

Mairie

55 route de Chambray

02.32.64.32.50

[scolaire@ville-saint-marcel27.fr](mailto:scolaire@ville-saint-marcel27.fr)

[periscolaire@ville-saint-marcel27.fr](mailto:periscolaire@ville-saint-marcel27.fr)

## RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

Depuis le lundi 4 septembre, l'école maternelle et l'école élémentaire accueillent les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. Ainsi, il n'y a plus classe le mercredi et les TAP sont abandonnés.

Parallèlement à cette adaptation des rythmes scolaires, les services de SNA - Seine Normandie Agglomération - accueillent vos enfants au centre de loisirs du Moulin le mercredi.

Pensez dès à présent à préparer les vacances de la Toussaint, prenez rendez-vous auprès du secrétariat au 02.32.71.14.30 ou par mail [secretariat-lemoulin@sna27.fr](mailto:secretariat-lemoulin@sna27.fr)

## GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Le matin, l'accueil des enfants se tient dans la salle de motricité de l'école maternelle à 7h. A partir de 7h30, les plus grands sont accueillis à Périville (Jules Ferry 1) tandis que les plus petits sont toujours dirigés vers l'école maternelle. Les animateurs présents proposent aux enfants des petits jeux calmes, des temps de lecture ou simplement un moment tranquille avant de débiter la journée d'école.

Le soir, les enfants se rendent à la garderie dès la sortie de l'école à 16h30, accompagnés par les animateurs. Ce temps de garderie se passe soit à Périville pour les plus petits soit à l'école Jules Ferry 2 pour les plus grands. Les enfants, après le goûter, s'ils le souhaitent, participent à des ateliers d'activités ou à des jeux libres. Les parents peuvent venir chercher leurs enfants jusqu'à 18h30. Nous remercions les parents de respecter les horaires d'ouverture et de fermeture de la structure.



## LA SÉCURITÉ, UNE PRIORITÉ POUR LES ENFANTS

La sécurité est une priorité. Dans le cadre de Vigipirate, les patrouilles de la police municipale sont renforcées et l'identité des personnes extérieures, vérifiée. Par ailleurs, les mesures d'interdiction de stationnement et d'attrouplement sont maintenues.

## DES AIDES FINANCIÈRES POUR LES FAMILLES

### BOURSES COMMUNALES

Le conseil municipal votera le montant alloué aux bourses scolaires communales pour l'année 2017-2018 lors de la séance du 29 septembre. Plus d'infos dans notre prochaine édition ou sur le site internet de la ville à partir du jeudi 5 octobre 2017.

Plus d'infos : [accueil de la mairie](#).

### BOURSES DES COLLÈGES

La demande de bourse de collège doit être effectuée en ligne entre le 1er septembre et le 18 octobre 2017 pour les élèves fréquentant un collège public. Cette téléprocédure se fait sur le portail Scolarité Services de l'académie.

Elle s'effectue au moyen d'un formulaire Cerfa pour les élèves du Cned ou de collège privé.

Plus d'infos : [direction de l'établissement fréquenté](#).

### PASS' JEUNE

Attribué par la commune, le PASS'JEUNE, plafonné à 30 €/enfant, concerne les enfants âgés de 5 à 18 ans (être né entre le 1<sup>er</sup> janvier 1999 et le 31 décembre 2012).

Pass utilisable pour les inscriptions à des associations de loisirs, sportives ou culturelles à Saint-Marcel ou sur le territoire de l'ex-CAPE.

Plus d'infos : [service.associations.association@ville-saint-marcel27.fr](mailto:service.associations.association@ville-saint-marcel27.fr)

924

C'est le nombre exact d'élèves qui fréquentent les établissements de Saint-Marcel

**152** à l'école maternelle Maria Montessori  
répartis en 6 classes.

**302** dans les écoles Jules Ferry I et II  
répartis en 11 classes.

**470** au collège Léonard de Vinci  
répartis en 19 classes.



## N'OUBLIEZ PAS...

Divers services, gérés par Seine Normandie Agglomération, vous sont ouverts tout au long de l'année pour l'accompagnement de vos enfants. Vos contacts :

### Halte Garderie

#### La Compagnie des Ours

Chemin des Maraîchers  
Tél : 02 32 71 17 11

#### Centre de Loisirs le Moulin

46, rue Roger Poullain  
Tél. : 02 32 71 14 30

#### ALPA Oxy'Jeunes

9 rue de la Croix Blanche  
Tél. : 02 32 21 11 38

#### Transports scolaires

mobilités@sna27.fr  
Tél. : 02 32 53 95 37

## 310 REPAS ÉQUILIBRÉS SERVIS AU QUOTIDIEN



Bien manger pour bien grandir ... Le service de restauration scolaire répond aux règles nutritionnelles conformément au décret n°2011-1227 du 30/09/11. Celui-ci concerne la qualité des repas servis et les exigences à respecter concernant : la variété, la composition des repas, la taille des portions, le service de l'eau, du pain, du sel, des sauces.

Chaque jour, les agents du restaurant scolaire, affectés en cuisine, préparent sur place et en moyenne près de 310 repas, majoritairement à base de produits frais et en circuits courts.

Cette fabrication quotidienne sur place est un gage de qualité et de fraîcheur. Les menus sont élaborés par l'équipe de cuisine et validés par une diététicienne. Ils sont affichés dans les écoles et mis en ligne sur le site internet de la ville ([www.saint-marcel27.fr](http://www.saint-marcel27.fr)). Ils peuvent être modifiés en fonction des arrivages et des aléas climatiques.

Les enfants présentant des allergies ou des intolérances alimentaires sont accueillis au restaurant scolaire après la mise en place d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

Les enfants sont invités à goûter aux plats qui leur sont proposés mais ils ne sont jamais forcés. Des menus spéciaux peuvent être élaborés en fonction de l'actualité (Semaine du Goût, fêtes de fin d'année...). Pendant le repas, ils sont encadrés par les animateurs du service périscolaire pour les enfants fréquentant l'école élémentaire et par les ATSEM pour les enfants en maternelle. Des agents supplémentaires sont en salle pour aider lors du service. Le repas est un moment de détente, de découverte mais il doit être pris en respectant ses camarades, les agents et la nourriture.



## LES VACANCES SCOLAIRES 2017/2018

Toussaint	Du 21 octobre au 6 novembre 2017
Noël	Du 23 décembre au 8 janvier 2018
Hiver	Du 24 février au 12 mars 2018
Printemps	Du 21 avril au 7 mai 2018
Début des vacances d'été	A partir du 7 juillet 2018

## PLUS DE 20 000 € INVESTIS CET ÉTÉ

Dans un souci de modernisation, et pour adapter et sécuriser les établissements aux normes actuelles, une vague d'importants travaux ont été entrepris cet été.

Outre les traditionnels réparations et coups de peinture, la commune a acquis 2 vidéoprojecteurs et PC portables pour l'école Jules Ferry (7 351 €uros). Du côté de l'école maternelle, elle a mis en place un vidéoprojecteur et un PC portable (3 739 €uros) mais a également procédé à la remise en état du bac à sable (9 176 €uros) et remplacé le train (1 343 €uros).



Tout au long de l'année, la Ville intervient aux côtés des écoles pour les aider à concrétiser leurs projets. Fournitures, projets d'école, déplacements, sorties de plein air, spectacles, livres de prix, dictionnaires à tous les enfants de CM2... sont pris en charge par la Municipalité. Le budget de fonctionnement s'élève ainsi (pour l'année 2016/2017) à 11 700 €uros pour l'école maternelle et 28 500 €uros pour l'école élémentaire.

Sans compter les dépenses liées à l'entretien des locaux, des espaces extérieurs, au remplacement du mobilier... mais également à l'intervention du personnel communal : agents d'entretien, techniciens, jardiniers, animateurs...

## LA RENTRÉE AU COLLÈGE



A la rentrée 2017, 46 jeunes issus du CM2 de l'école Jules Ferry ont intégré les rangs du collège Léonard de Vinci. Aux côtés des enfants des communes voisines, ils ont pu apercevoir de nouveaux visages dont Nadine Rolland, nouvelle Principale.

Forte de son expérience et de sa motivation, Nadine Rolland s'entoure de l'ensemble du personnel pour mener à bien ses missions pédagogiques ; un véritable travail d'équipe où chacun a un rôle à jouer.

Pour cause, les collèges qui le souhaitaient pouvaient revenir cette année sur certains aspects liés à la réforme du collège et faire évoluer leur organisation pédagogique concernant notamment les classes bi-langues, les sections européennes et l'enseignement des langues anciennes. Le collège Léonard de Vinci a choisi d'ouvrir cette année une classe bilangue portugais. 14 élèves y sont inscrits.

Parmi les autres projets de l'école, on notera la mise en place d'une formation aux gestes qui sauvent pour l'ensemble des classes de 3<sup>ème</sup> et une formation de prévention aux gestes de premiers secours pour celles de 4<sup>ème</sup>. Des ateliers «hors classe» sont également proposés à ceux qui le désirent : séances de sophrologie, atelier de théâtre en anglais, chorale.

## RETOUR EN IMAGES...

# Ouverture de deux nouvelles enseignes



1/ La boulangerie « Dame Tartine » rue du Général Leclerc change de propriétaire et devient « Délices et Saveurs »

2/ « ALLBODY », espace de bien-être, a ouvert ses portes le 18 septembre à l'Espace des Prés, 35 bis rue des Prés

# 200 exposants à la foire à tout



## ST-MARCEL TENNIS : TOURNOI OPEN 2017



Du 26 août au 10 septembre s'est déroulé le tournoi Open 2017 sur les courts de Tennis du Club de Saint Marcel. Plus de 90 joueuses et joueurs (un peu moins que l'année dernière) se sont affrontés dans une ambiance très conviviale. Ce Dimanche 10 Septembre ont eu lieu les finales en présence de Gérard VOLPATTI et de Jérôme GRENIER. Nous remercions Xavier PICHOU, le comité d'organisation ainsi que tous nos partenaires pour le bon déroulement de cette édition 2017 et pour une remise des prix exceptionnelle.

Comme l'année dernière, dans chaque finale, au moins un joueur de St Marcel Tennis défendait les couleurs du Club. Une nouveauté pour cette édition 2017 avec une compétition de Doubles, nous avons pu réunir 10 équipes messieurs mais aucune équipe féminine.

Pour tout renseignement sur le club et les inscriptions : [tennis.assm@orange.fr](mailto:tennis.assm@orange.fr) ou <http://tennisassm.free.fr>

**ST-MARCEL JUDO**  
27

**Saison 2017-2018**

**Renseignements & Inscriptions**

[saintmarceljudo@gmail.com](mailto:saintmarceljudo@gmail.com)  
**Tel : 06 52 36 48 89**

Trésorier: 06 31 16 58 72 - Secrétaire: 06 75 48 37 05 - Président: 06 78 54 81 89

柔

**Reprise des cours  
depuis le 4 septembre  
au dojo**

du complexe sportif Léo Lagrange, Saint-Marcel

**IL N'EST PAS TROP TARD !!  
venez vous inscrire ...**

道

L'enseignement est assuré par les professeurs diplômés d'état :  
Jean-Michel Duchossoy (3ème dan)  
Benoît Duchossoy (2ème dan)  
Nicolas Honderik (2ème dan)

## NOUVELLE ASSOCIATION SOLIDAIRE

Courant octobre, une nouvelle association s'installe sur la commune, rue Roger Poullain, « Au Moulin » ancien local des Restos du Cœur : « Le Panier Solidaire Marcellois ».

Cette association a pour but de venir en aide aux familles, aux personnes seules de la commune, ayant des revenus modestes, ou des soucis matériels ponctuels ; pour cela une inscription sera faite.

Mme Arnault et ses bénévoles pourront les accueillir et leur proposer une aide alimentaire, vestimentaire ou autre, dans un cadre chaleureux et convivial.

Des informations complémentaires vous seront données prochainement.

Contact : Mme Arnault : 06.84.69.96.03  
[colette\\_arnault@orange.fr](mailto:colette_arnault@orange.fr)

## LUTTE CONTRE LES DYS

Présédys : Pour la Réussite en Etudes Supérieures des Etudiants porteurs d'un trouble DYS.

L'association Présédys collecte et recycle de petits déchets métalliques domestiques (capsules, clés, canettes, couvercles...) et des d'instruments d'écriture usagés (stylos, feutres, marqueurs fluos, marqueurs indélébiles ...).

La revente de ces produits permet de financer l'achat de scanners portables. Ces scanners sont ensuite prêtés aux jeunes élèves et étudiants en situation de handicap, afin de leur permettre de poursuivre leurs études.

Point de collecte : 35 rue Boieldieu, à l'école Jules Ferry et à l'accueil de la mairie.

Contact : Tiphaine Leroy  
[presedys27@gmail.com](mailto:presedys27@gmail.com)



## LE CARNET

### Naissances :

Lhé-Haïna RESSE, Anaïs et Nathan LERMERCIER

### Mariages :

Bouchra ET TOUROUGUI & François DARTOIS, Elodie CLAUDEL & Thibault SEGOUIN, Sylvia GOUSANDIER & Billy LAGRAIN, Gwénaëlle LHUILLIER & Baptiste MORYOUSEF, Valérie PIAUX & Daniel DOMINGUES, Isabelle FLAHAUT & Laurent HUAULT

## DU CÔTÉ DES CHANTIERS



L'**effacement des réseaux de la rue Grégoire** a débuté le 13 septembre : suppression de l'ensemble des câbles aériens et des poteaux des réseaux électrique et téléphonique. Les candélabres existants seront aussi remplacés. Les travaux de terrassement sont prévus pour une durée de 4 semaines. Ils seront suivis par la mise en place des câbles souterrains et basculage des réseaux. La fin du chantier est prévue vers la mi-novembre (hors réseau téléphonique).

Judi 21 septembre, Gérard Volpatti, maire, participait à l'inauguration des **travaux de réhabilitation de l'espace fitness et balnéo** de l'espace nautique de la Grande Garenne, en présence de nombreux élus.

De g. à d. : Gérard Volpatti, Frédéric Duché, Guillaume Legaut et Guy Burette



## DISPOSITIF D'AIDE À LA RÉNOVATION DE FAÇADES

SNA peut accorder une subvention pour des opérations de ravalement de façades. Cette aide s'adresse aux communes, aux particuliers qui souhaitent mener le ravalement de la façade d'un bâtiment remarquable, ayant pour objet l'amélioration du cadre architectural.

Plus d'infos : <http://www.cape27.fr/Amenagement-territorial/Dispositif-d-aides-a-la-renovation-des-facades>

## LUTTE CONTRE LE BRUIT

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que les jours ouvrables, de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

D'autre part, nous prions les propriétaires d'animaux de bien vouloir faire le nécessaire pour que leur(s) compagnon(s) ne gêne(nt) pas la tranquillité des riverains.

## TRAVAUX DE JARDINAGE

Il est interdit de brûler ses déchets verts. Par ailleurs, les haies arbustives, arbres ou végétations doivent être régulièrement entretenus et ne doivent en aucun cas dépasser sur le domaine public communal.



## RECENSEMENT 2018 DE LA POPULATION

Le **18 janvier** débutera le recensement de la population qui se terminera le **17 février**. Des agents recenseurs seront recrutés pour visiter les habitants de la commune. Ils seront encadrés en Mairie par la coordonnatrice Delphine GIBEAUX.

Ils recevront une formation et disposeront d'une carte tricolore avec leur photo afin d'officialiser leur mission et sont tenus au secret professionnel. Ils rendront visite à tous les habitants : une fois pour la remise des questionnaires (bulletin individuel et feuille de logement), et une autre fois pour la récupération de ces derniers. Vous aurez également la possibilité d'effectuer le recensement par Internet.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement etc... Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population. **Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.**

**Si vous êtes intéressé(e) pour être agent recenseur**, il suffit d'être majeur, disponible essentiellement en soirée, avoir des connaissances minimales en informatique et bien maîtriser l'usage des SMS sur téléphone portable.

Il s'agit d'un **temps non complet et la rémunération sera fixée par feuille de logement remplie et par bulletin individuel rempli.**

**Les candidatures sont à déposer en mairie ou par mail sur les deux adresses suivantes :**

[personnel@ville-saint-marcel27.fr](mailto:personnel@ville-saint-marcel27.fr)

[etatcivil@ville-saint-marcel27.fr](mailto:etatcivil@ville-saint-marcel27.fr)

**avant le 3 novembre.**

Pour tous renseignements complémentaires :

- Delphine GIBEAUX au 02.32.64.32.50

### CONTACTEZ LA MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Le samedi, de 9h30 à 12h (fermée le samedi en juillet et août).

Tél. 02.32.64.32.50

Fax : 02.32.51.40.81

Web : [www.saint-marcel27.fr](http://www.saint-marcel27.fr)

E-mail : [ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr](mailto:ville.st.marcel@ville-saint-marcel27.fr)

### NUMÉROS D'URGENCE

Service des eaux/Assainissement : 0.800.877.915

Maire-Adjoint de permanence : 06.83.82.10.03

Police Municipale : 06.83.82.10.06

Ordures ménagères (n° vert) : 0800.508.104

Urgence sécurité gaz : 0.800.47.33.33

(appel gratuit depuis un poste fixe)

## MARCHÉ FERMIER ET BIO

A l'initiative de la Municipalité, venez à la rencontre de producteurs locaux : viandes, fromages, pain, légumes...



Garantie 100 % bio et/ou fermier.  
Rendez-vous tous les vendredis de 14h à 18h, place Jules Ferry, face aux écoles.



## ASSOCIATIONS

### Assemblées Générales

- > **Karaté** : vendredi 6 octobre à 19h, espace Saint-Exupéry
- > **Arts Plastiques** : samedi 7 octobre à 18h, espace Saint-Exupéry

## À DÉCOUVRIR

### Vente de matériel de puériculture d'occasion

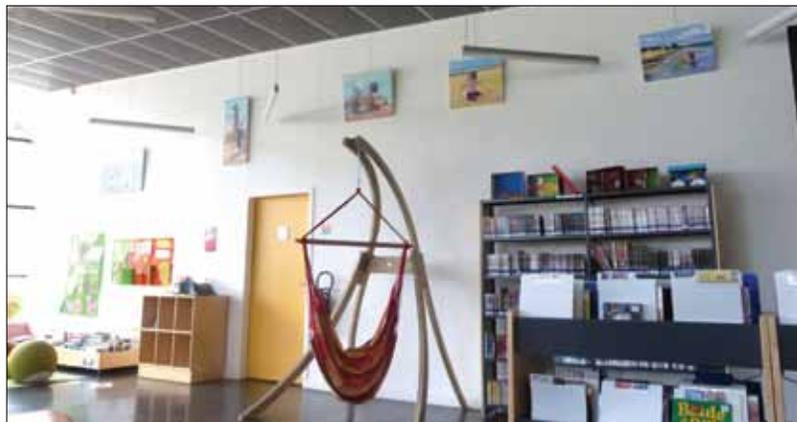
Samedi 30 septembre et dimanche 1<sup>er</sup> octobre  
A la salle du Violet, de 8h à 17h, exposants différents sur les deux jours. Vêtements (0-6 ans), jouets de tous âges...

Entrée gratuite  
Renseignements 06.23.66.40.42

- > **UNCPDR, Anciens Combattants** : mercredi 18 octobre à 18h, espace Saint-Exupéry. Vous avez effectué votre service militaire, vous avez participé aux conflits : Guerre Mondiale, Indochine, Maroc, Algérie, Cambodge, Madagascar, Centrafrique, Rwanda, Zaïre..., vous voulez adhérer à la section UNCPDR, venez retrouver les Anciens Combattants.

## MÉDIATHÈQUE

Espace Saint-Exupéry  
02.32.54.87.10



### Les arts plastiques s'exposent

Jusque juin 2018, la Médiathèque accueille les oeuvres des peintres de l'association Arts Plastiques.

### Krok'histoires

Mercredi 4 octobre à 15h  
Sur réservation, à partir de 4 ans.

### Matinettes

Samedi 7 octobre à 11h  
Pour les enfants de 0 à 3 ans.

### Devine qui vient ? C'est Manguin

Samedi 7 octobre à 15h  
L'association des Arts Plastiques et la Médiathèque vous proposent une conférence gratuite sur l'exposition Givernoise « Manguin, la volupté de la couleur ». M. Frédéric Franck - Directeur du Musée des Impressionnistes - et son équipe viennent vous présenter leur musée et vous faire découvrir l'univers de cet artiste

fauve de la première heure.  
Réservation conseillée

### Tournoi de jeux vidéo Mario Kart

Mercredi 11 octobre à 15h  
Sur réservation, à partir de 7 ans.

### Atelier de lecture pour les adultes

Samedi 14 octobre à 10h  
Atelier « Des livres et vous ».

### Atelier scientifique

Samedi 14 octobre à 15h  
Sur réservation, à partir de 7 ans.

### Comité travaux d'aiguilles

Samedi 21 octobre à 10h.

### Conférence littéraire

Samedi 28 octobre à 15h  
Conférence de M. Gengembre.

## SPORTS

### Pétanque

Le repas du club de pétanque de Saint-Marcel a eu lieu le samedi 2 septembre. Par une belle journée, 57 personnes se sont réunies et ont dégusté l'excellent repas préparé par Thierry CHARTRAIN. La bonne ambiance était au rendez-vous. Prochain tournoi le samedi 21 octobre, complexe Léo Lagrange.

### Hand Ball



Venez supporter le SMV vs Chartres le vendredi 6 octobre à 20h30 et vs Pontault-Combault le vendredi 20 à 20h30, gymnase du Grévarin à Vernon.

## LOISIRS

### Arts plastiques

L'association des Arts Plastiques de Saint-Marcel propose des ateliers : peinture, sculpture, modelage, encadrement, arts décoratifs, art floral, bijoux, tapisserie ... Prochain atelier «Créez une parure de bijoux en modelage de pâte de métal» les samedis 14 et 21 octobre 2017 de 14h à 16h (65 euros).

Renseignements et inscriptions :  
06 17 90 20 07 ou au 06 61 93 40 34  
artsplastiques27@gmail.com  
Sur le site <http://apsm.asso.free.fr>

## CENTRE CULTUREL

1 rue Jules Ferry

02.32.64.34.64

www.centreculturelguygambu.fr

### Les Choeurs de l'armée de Russie

Samedi 14 octobre à 20h30



50 Artistes sur scène !

Les Chœurs de l'armée de Russie arpentent les scènes du monde avec le répertoire très populaire des meilleures chansons de l'Armée Rouge à travers toutes les époques.

Avec leur talent choral et musical indéniable, ils s'appliquent à restituer un répertoire mondialement connu, pour le plus grand plaisir des amoureux de cette musique populaire qui reste une des plus belles du monde.

Spectacle partenaire

Entrée : 40 €uros

### Tadjikistan, les oeuvres du Pamir

Mardi 24 octobre à 20h30

D'un côté, il y a cinq ingénieurs français qui ont récemment créé une entreprise de fabrication de vélos, skateboards, lunettes et autres confections en bois 100% made in France.

De l'autre côté se trouvent des artisans tadjiks essayant de perpétuer un savoir-faire local avec les ressources à leur portée.

Avant d'être des ouvriers-robots servant à produire toujours plus, l'homme est capable, par conviction, tradition ou nécessité, de cultiver la terre, de construire des maisons, de tisser des vêtements chauds et de satisfaire son existence avec les ressources locales.

Entrée : 11,50 €uros

*Les fuseaux en Seine*



Couvige

Rassemblement de dentellières



Dimanche 8 octobre 2017  
de 10h à 18h

Salle du Virolet  
10 rue du Virolet  
27950 SAINT MARCEL

«Les Fables de La Fontaine»

Exposition d'ouvrages en dentelle  
Démonstrations  
Vente de matériel dentellier  
Défi-échange



06 75 92 21 90

lesfuseauxenseine@free.fr

f Les fuseaux en Seine

ENTRÉE  
GRATUITE



### Sinclair



Dimanche 29 octobre à 18h

Après des années passées loin de la scène, SINCLAIR a réuni une nouvelle équipe pour reprendre le chemin des salles de concert. Juste pour le plaisir de faire ce qu'il sait faire : de la musique, du funk à consommer sans modération. Sinclair renoue avec la tradition de la musique qui transpire et s'écoute aussi avec les hanches. Et ce plaisir, c'est justement ce qu'il nous propose de partager sur ses concerts où il revisite son répertoire et présente de nouveaux titres. Sinclair offre à son public un concert survolté, rempli de bonnes vibrations.

Entrée : 40 €uros

## SENIORS

### Concours de belote

Mardi 3 octobre

Le club des retraités organise son concours mensuel, espace Saint-Exupéry. Ouverture des portes à 13h30.

### Après-midi dansant

Mercredi 11 octobre

Si vous aimez danser, profitez vite de l'après-midi dansant organisé par l'association ARPA, salle du Virolet, de 14h à 18h.

Inscriptions souhaitées auprès de Mme CAVELIN, 06.83.67.89.58.

**Règlement (7 €) à l'entrée le jour même.**

### Repas des Anciens

Dimanche 15 octobre

Repas des Aînés de la Commune à 12h, salle du Virolet. Sur réservation. Pensez à vous munir de votre carton d'invitation.

### Repas à thème Pommeraie

Mercredi 18 octobre

Pot au feu  
Tarte tatin.

**Rappel : les INSCRIPTIONS AUX REPAS A THEME POUR LES PERSONNES EXTERIEURES seront désormais prises UNIQUEMENT EN MAIRIE AU 02.32.64.32.50** (préciser nom et prénom des personnes

à inscrire) et au plus tard le vendredi avant la date du repas.

Il est demandé aux personnes extérieures d'envoyer ou de déposer en Mairie le chèque de paiement le vendredi avant le repas.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer avant le repas, il est demandé de préparer le règlement qui devra être donné dès l'arrivée au restaurant.

Prix du repas : 14,50 euros, chèque à l'ordre du Trésor Public.

**Pensez dès à présent à réserver votre place pour notre repas « Beaujolais », mercredi 15 novembre.**



## À VENIR

### Salon de la peinture et de la sculpture

Depuis 1990, le salon de la peinture et de la sculpture réunit artistes et amateurs d'art pendant deux jours.

Pour la 27<sup>ème</sup> année consécutive, plus de 60 artistes vous donnent rendez-vous les samedi 4 et dimanche 5 novembre à la salle du Virolet. Invité d'honneur cette année : Monsieur Roger VIEL.



### Bientôt le marché de Noël

L'association Famille & Santé vous invite à visiter son marché de Noël qui se tiendra le samedi 25 et le dimanche 26 novembre à la salle du Virolet. Vous y trouverez de nombreux stands d'artisanat régional et étranger, des produits du terroir et un grand choix d'objets destinés aux cadeaux de Noël.

Sans oublier...la présence du père Noël !

Renseignements auprès de M. Cron, 02 32 51 63 99 ou 06 80 11 00 56

# MARCEL

## FAIT



## SALON DE LA PEINTURE ET DE LA SCULPTURE

INVITÉ D'HONNEUR  
**ROGER VIEL**

SAM. 04/11 14H/18H  
DIM. 05/11 10H/12H & 14H/17H  
SALLE DU VIROLET